



SENTHEIM INFOS

Février 2010

Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

L'année est maintenant bien engagée, la période des vœux est terminée, le mois de janvier est déjà derrière nous et 2010 a pris son rythme de croisière.

Mais ce début d'hiver nous a surpris avec ses différents épisodes neigeux qui nous ont amenés, tous, à quelques séances sportives de déneigement. Mais, nous n'étions pas les seuls. Les agents techniques de la commune, ceux du service départemental des routes ont eu fort à faire pour nettoyer les voiries communales ou les routes départementales.

Je voudrais remercier particulièrement notre équipe technique pour tout le travail de déneigement réalisé pendant cette période, dans des conditions météorologiques difficiles, afin de nous permettre de circuler au mieux dans notre village. Certains d'entre vous, nous ont fait part de leur satisfaction quant au travail réalisé ; je les en remercie. On peut, nous le savons bien, toujours mieux faire. Mais c'est à la fois une question de moyens financiers, de moyens techniques et de moyens humains.

Au cours de ce mois de janvier, l'Association de gestion de la MARPA (Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées), a tenu son assemblée générale. J'ai le plaisir de vous informer que Mme Marie-Claude Kuntzmann a été portée, depuis le 25 janvier, à la présidence du Conseil d'administration. Mme Doris Mollet a été élue trésorière. Nos deux concitoyennes sont épaulées au poste de secrétariat par Mme Fernande Ehret de Lauw. La Commune de Sentheim, membre de droit, sera représentée à ce conseil par M. le Maire ou son représentant.

Je les remercie pour cet engagement; il est capital que notre village soutienne ce projet communautaire; leur présence est le signe de l'intérêt que nous portons à cette réalisation.

Cette MARPA va, peu à peu, s'insérer dans la vie de notre vallée. N'hésitez pas, si vous avez des aînés qui souhaitent donner un nouveau cours à leur vie, à prendre contact avec l'association qui vous fera visiter les locaux très fonctionnels et très agréables et qui saura vous conseiller utilement pour le montage d'un dossier de résident.

Dans le même secteur, un grand projet a démarré, il s'agit de l'agrandissement de Saint Jean, Centre de soins de suite et de rééducation, du groupe Diaconat. Un investissement d'environ 7 millions d'euros va permettre de moderniser les locaux et de doter l'établissement d'un vrai plateau technique. C'est une chance pour notre village et pour notre vallée car, à travers ces travaux, c'est la pérennisation de cet équipement qui est conforté. Ce sont aussi 20 nouveaux postes de travail et au total, 120 emplois dont l'avenir est assuré.

Sentheim est un village dynamique. Les cigognes nous donneraient-elles des ailes ?

Notre commune compte aujourd'hui 1547 habitants, d'après les derniers calculs de l'INSEE. Ce dynamisme démographique sera certainement confirmé par les données du recensement qui a débuté le 21 janvier. Il est fort possible que cette année nous voit franchir la barre de 1600 habitants car le projet de la première tranche de 15 appartements réalisés par Domial est en phase d'achèvement et la MARPA verra, sans aucun doute, tous ses appartements occupés au cours des mois à venir.

Bernard HIRTH



Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable

Mairie : 03.89.82.52.03

Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03.89.82.53.96

Ecole maternelle : 03.89.82.87.17

Presbytère : 03.89.82.52.74

Site Internet : www.sentheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Communiqué de presse - février 2010

Pour les communes de moins de 10 000 habitants

Attention !

Samedi 20 février : dernier jour pour remettre les questionnaires

Cette année, tous les habitants de Sentheim sont recensés.

Les habitants de **Sentheim** ont reçu **une feuille de logement pour le foyer, un bulletin individuel** pour chaque personne habitant dans le logement ainsi qu'**une notice** d'information sur le recensement et sur les questions posées.

Attention, les questionnaires doivent être remplis et remis **au plus tard le samedi 20 février**.

La démarche est simple : il suffit de convenir d'un rendez-vous avec **l'agent recenseur** pour les lui remettre ou de les **confier**, sous enveloppe, **à un voisin** qui les lui remettra. Ils peuvent également être retournés **directement à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee**.

Ces réponses sont importantes. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Grâce aux réponses collectées, l'Insee fournit chaque année des statistiques sur **les principales caractéristiques** de la population de **Sentheim** : nombre d'habitants, âge, situation matrimoniale, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, etc. Les élus peuvent alors **mieux adapter les équipements publics (écoles, hôpitaux, maisons de retraite...)** aux besoins de chacun.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contacter la mairie au 03.89.82.52.03.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Le 20 décembre a eu lieu la fête de Noël de nos aînés... Il faisait froid, un peu de neige recouvrait le sol. Heureusement, ne craignant ni bise, ni glissades, nos invités, affrontant le froid hivernal, nous ont fait le plaisir de venir.

Arbre de Noël, tables de fête, tout était prêt pour les accueillir, ce que fit avec joie, M. le maire. Après l'apéritif servi par les messieurs du Conseil Municipal, un bon repas préparé par nos cuisiniers bénévoles, Mme et M. Hasselhan et Mme et M. Sester, a été apprécié à sa juste valeur (merci à vous !).

L'animation a été menée par M. Blaison (qui sera bientôt sentheimois) et aussi par Maud (que tout le monde connaît).

Le conseil municipal a fait le service, aidé par leurs épouses (ou leurs époux). L'après-midi a vite passé, musique, chants et ballons sculptés en animaux ou fleurs etc...

Et pour couronner le tout, M. Blaison a réussi à engager M. le maire et les adjoints qui se sont donnés en spectacle devant la scène, en chantant des « Noël » devant un public réjoui et encourageant cette difficile prestation.

En sortant de l'AMOS, dans la soirée... surprise ! La neige s'accumulait partout et n'arrêtait pas de tomber. Un vrai Noël, quoi !



Françoise NAEGELEN

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES

La Communauté de Paroisses « DES PORTES DE LA VALLEE DE LA DOLLER » dont fait partie Sentheim fêtera en février le 1^{er} anniversaire de sa RECONNAISSANCE.

En effet, les 14 et 15 Février 2009, Monseigneur Vincent JORDY reconnaissait officiellement la Communauté de Paroisses St Christophe. Outre la célébration du Dimanche à Guewenheim, plusieurs autres rencontres ponctuèrent le week end et marquèrent tant les élus que les autres membres de la Communauté.

A présent, il est important de fêter ensemble, ce 1^{er} anniversaire avec M. l'Abbé MUSSER, vicaire général du diocèse de Strasbourg qui nous accompagnera cette année. Pour marquer l'événement, différents temps de rencontre sont programmés.

Une soirée « Rencontre-Echange »

Lundi, 8 février, de 20h à 22h, à la Maison Polyvalente de Guewenheim, autour de :

« Des questions, mais aussi des défis pour l'Eglise d'aujourd'hui ».

Une messe solennelle pour l'ensemble de la Communauté de Paroisses

Dimanche, 21 février à 10h, à l'église St Georges de Sentheim, suivie du verre de l'amitié à l'AMOS, rue du Vieux Chemin.

Un repas convivial

Dimanche, 21 Février à 13h, au Foyer Rural de Soppe-le-Haut, les feuilles d'inscription seront dans le bulletin paroissial de février.

Venez fêter avec nous ce premier anniversaire.

L'Equipe d'Animation Pastorale

EH ! OUI, C'EST L'HIVER...

Qu'est-ce qu'il a pu faire froid ces derniers temps ! Un matin, le thermomètre affichait -17°. Presque un record... Quelquefois, on trouve le temps long quand on est retraité et qu'on ne peut pas trop sortir. Mais, il y a toujours de quoi s'occuper.

Les lundis après-midi, à partir de 14h, dans la salle Schuffenenecker :

jeux de société et cartes avec les Roses d'automne,

initiation à l'informatique avec M. Jordy.

Les vendredis à 16h30 :

aquagym à la piscine de Masevaux.

Le 1^{er} jeudi du mois :

thé dansant à Masevaux à la salle polyvalente.

Alors, ne vous gênez pas, venez... Il n'y a aucune inscription préalable. Vous avez envie de voir autre chose que vos quatre murs, n'hésitez pas.

Françoise NAEGELEN

THÉÂTRE ALSACIEN À SEWEN

La sympathique et talentueuse troupe du Théâtre Alsacien de la MJC de SEWEN, menée par Armand LAURENT, vous présente, cette année encore, une désopilante comédie.

Vous aimez rire, alors n'hésitez pas, allez-y. D'autant plus qu'un car gratuit est mis à disposition de Burnhaupt à Sewen, dimanche 21 février l'après-midi.

Pour plus de renseignements voir le tract ci-joint.

CONCERT EN FAVEUR DES SINISTRÉS DE HAÏTI

La chorale Sainte Cécile de Sentheim donnera, le 28 février à 16h, à l'église de Bouxwiller (près de Ferrette) un concert en faveur des sinistrés du séisme de Haïti.

UNE INITIATIVE ŒCUMÉNIQUE DANS LE PAYS THUR-DOLLER

Depuis quelques années, les Eglises chrétiennes du Pays de Thann proposent des soirées de réflexion sur l'avenir de l'emploi dans le bassin Thur-Doller. Cette année, elles mettent l'accent sur les créateurs d'entreprises et proposent trois rencontres, qui se passent à la Salle de Conférence de la Mairie de THANN, de 20h à 22h.

MERCREDI, 3 février 2010 :

artisanat, premier employeur de l'hexagone

avec Fabienne BARRAULT chargée de l'animation économique à la Chambre des Métiers.

MERCREDI, 24 février 2010 :

créer une entreprise, entre rêve et réalité, la chance de l'accompagnement

avec Thomas MOEGELIN, responsable d'accompagnement à la création d'entreprise à la CCI.

MERCREDI, 3 mars 2010,

inventeurs d'avenir, rencontre avec des dirigeants de nouvelles entreprises locales

avec Alain PICCININI, directeur de la pépinière d'entreprises du Pays de Thann à l'Embarcadère.

DON du SANG : « 100 pour SANG »

Mercredi 3 février 2010, 49 donneurs se sont présentés à l'école maternelle de 16h30 à 19h30. **Voici les résultats des dons de l'année 2009.**

Dates	Sentheim	Villages extérieurs	Total
04/02/09	48	13	61
28/05/09	44	20	64
14/10/09	33	10	43
Total	125	43	168

Rappel : 151 dons en 2007, 181dons en 2008.

La part des dons de personnes extérieures au village représente environ un quart.

Pour 2010, 4 collectes seront organisées : 3 février, 12 mai, 29 juillet, 13 octobre.

Le délai entre 2 dons ayant été modifié, ainsi que la limite d'âge, les hommes peuvent donc participer à 6 dons et les femmes à 4 dons par an jusqu'à la veille de leur 71^{ème} anniversaire.

Les diplômes

19 diplômes ont été envoyés par la commune en début d'année. 11 du premier niveau, 6 du deuxième, 1 diplôme homme du troisième niveau.

Un diplôme supplémentaire du troisième niveau a été remis lors de la cérémonie des Vœux, le 24 janvier 2010.

Félicitations à tous. Et bravo pour votre engagement !

Le challenge « Cent pour Sang » reste toujours ouvert.

Notre village compte aujourd'hui, plus de 1500 habitants.

N'y aurait-il pas 100 donneurs parmi nous ?

Prochain rendez-vous, mercredi 12 mai 2010 – 16h30 à 19h30.

CONTRAINTE HIVERNALE

En cas de verglas ou de chute de neige, il appartient aux riverains de dégager le trottoir devant leur propriété.



ASSOCIATION POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL EN ALSACE

Le cancer de l'intestin peut être guéri et même évité grâce au dépistage

Le cancer colorectal est le cancer du gros intestin. Bien que peu connu, c'est l'un des cancers les plus fréquents et les plus graves, tout particulièrement en Alsace qui détient le record de France. C'est, après le cancer du poumon, la deuxième cause de décès par cancer. Dans notre département, environ une personne sur 17 aura un cancer colorectal au cours de sa vie. Chaque année en Alsace, un cancer colorectal est diagnostiqué chez 1 162 personnes et 474 en meurent. Avec le vieillissement progressif de la population, le nombre de ces cancers augmente. Il touche les femmes comme les hommes. Il est rare avant 50 ans et le risque augmente avec l'âge après 50 ans.

Si l'on attend l'apparition de symptômes, seul un cancer de l'intestin sur 2 peut être guéri. De plus, il est souvent nécessaire de recourir à des traitements lourds tels que chimiothérapie ou radiothérapie. Au contraire, dépisté tôt, on peut le guérir 9 fois sur 10, sans chimiothérapie ni radiothérapie. Il est même possible d'éviter un grand nombre de ces cancers de l'intestin : la plupart proviennent de polypes, petites lésions qu'il suffit d'enlever avant qu'elles ne deviennent des cancers.

On peut détecter tôt le cancer et les polypes de l'intestin par un test de recherche de sang dans les selles. C'est un test simple que l'on fait chez soi. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Il est proposé à toutes les femmes et tous les hommes de 50 à 74 ans qui reçoivent une invitation personnelle de la part d'ADECA Alsace tous les 2 ans.

La campagne de dépistage du cancer colorectal a permis de guérir 388 cancers et d'en éviter 2.016 depuis 2003 en Alsace (données de janvier 2010).

Dans la commune de SENTHEIM, la 4ème campagne a débuté en novembre 2009. Lors de la 3ème campagne, 57,9% des personnes concernées ont participé. Ce taux doit dépasser 50% pour une bonne utilisation des deniers publics.

Les médecins généralistes sont la cheville ouvrière de ce dépistage. Tous ceux de votre canton ont été sensibilisés et sont prêts à conseiller et remettre le test de dépistage, alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans :

Faites le test tous les deux ans

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une meilleure alimentation. Pour diminuer le risque de survenue de ce cancer, il faut manger moins et manger mieux, c'est à dire plus de fruits et légumes et moins de viandes rouges, charcuterie et graisses animales.

ADECA Alsace – 122 rue de Logelbach – BP 30593 - 68008 Colmar CEDEX
03 89 12 70 13 - ☎ 03 89 12 70 17 - ✉ secret@adeca-alsace.fr
site Internet : www.adeca-alsace.fr

ENQUÊTE PUBLIQUE : DONNEZ VOTRE AVIS

Le territoire du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges comporte 223 communes, rattachées à trois régions administratives (Alsace, Lorraine et Franche-Comté). Il se répartit sur 4 départements (Haut-Rhin, Haute-Saône, Vosges et Territoire de Belfort) et s'étend sur environ 300 000 ha, pour une population estimée à 256 000 habitants.

Ce vaste territoire présente une unité géographique et géologique définie par le massif des Vosges.

La 3ème charte 2010-2022 (en quelque sorte le mode d'emploi du parc) est soumise à l'ensemble des habitants dans le cadre d'une grande enquête publique.

Elle se déroule du 25 janvier au 25 février 2010.

Vous pouvez vous rendre à la mairie aux heures d'ouverture pour consulter le document et faire part de vos remarques dans un registre.

Vous avez aussi la possibilité de rencontrer un commissaire enquêteur à la Mairie de Masevaux, le lundi 8 février de 10h à 12h.

Vous pouvez consulter la charte sur le site du Parc : www.parc-ballons-vosges.fr et faire part de vos remarques par courriel.

UN DERNIER PETIT CONTE DE NOËL

Il était une fois deux conseillers, Benjamin et Théo, issus du Conseil Municipal des enfants.

A l'approche de la période de Noël, ils eurent l'idée de décorer le sapin à côté de la grotte de la Vierge sur la place de l'Eglise.

Pour cela, ils se mirent en quête de décorations auprès de leurs voisins de quartier qui, fort gentiment leur ont remis des décorations qu'ils n'utilisaient plus.

Puis, l'un deux, Benjamin, appela Monsieur le Maire pour lui soumettre l'idée de la décoration. Celui-ci trouva la démarche et l'idée excellentes.

Rendez-vous fut pris, un mercredi après-midi, pour la mise en place des éléments décoratifs avec un des ouvriers communaux qui emmena le matériel nécessaire pour accéder aux branches de l'arbre.

Le jour prévu, Benjamin et sa sœur Léa ont donc aidé l'agent technique communal, à décorer le sapin. Le soir même, le sapin brillait dans la nuit noire de l'hiver et leur rêve fut réalisé.

Merci à Benjamin et Léa Grayer, et Théo Podlinski pour cette bonne initiative.

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le dimanche 24 janvier s'est déroulé la cérémonie des vœux de la commune de Sentheim. Le maire Bernard Hirth a présenté ses vœux au nom de la municipalité, devant une nombreuse assemblée. Nombre d'élus étaient présents, parmi lesquels le président de la communauté de communes Roger Gaugler, le conseiller général Jean-Luc Reitzer et la sénatrice Patricia Schillinger. La cérémonie a été ponctuée d'interventions musicales de la chorale Sainte-Cécile, dirigée par Jean-François Mattauer. L'organiste Jean-Georges Ulrich, également présent, a joué une valse de Johann Strauss.



Le 1^{er} adjoint fit le bilan de l'année écoulée, puis ce fut le tour du maire de revenir sur les événements importants de 2009. Tout d'abord l'élection d'un conseil municipal des enfants, installé en février dernier. Autre événement marquant, Sentheim a intégré le réseau « Village Cigogne d'Alsace », un label qui distingue les communes participant à la sauvegarde des cigognes. De nouveaux locaux ont été réalisés pour le secrétariat qui est désormais installé dans l'ancienne salle de classe. L'ancien secrétariat a été reconverti en espace de travail pour les conseillers municipaux.

Parmi les projets de 2010, l'installation des ateliers municipaux dans l'ancien bâtiment Fellmann, le lotissement Stribich, des travaux de voirie et l'installation rue des Vignes, de la fontaine dans laquelle coulera notre bonne eau de source.

Pour clore la cérémonie les lauréats du concours des maisons fleuries ont été récompensés et deux citoyens ont été mis à l'honneur : M. Fernand Farny pour avoir été l'instigateur de la réintroduction de la cigogne à Sentheim et M. Raymond Mattauer qui créa le Sentier Géologique et la Maison de la Géologie.

Marc PERRIN



A NOTER SUR VOS AGENDAS

Jeudi	18 février	:	Marche organisée par "les Marcheurs de Sentheim"
Dimanche	28 février	:	Concert de la Chorale Sainte Cécile en faveur des sinistrés d'Haïti. Eglise de Bouxwiller (près de Ferrette) à 16h
Vendredi	2 avril	:	Tournoi blitz organisé par le Cercle d'Échecs
Dimanche	25 avril	:	Concours de pêche à l'étang Marcel

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association..) contacter **Marc PERRIN** Mairie de **SENTHEIM** ou envoyer un courriel à marc.perrin@estvideo.fr

Date de prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 10 mars 2010